

nos fabricants traversent aujourd'hui des temps difficiles, ce n'est qu'avec beaucoup de défiance que je consens à accepter le budget tel qu'il a été soumis. Si le Gouvernement a le dessein de persister dans ce procédé d'élimination, s'il se propose de continuer à abaisser graduellement les droits sur différents articles—à la prochaine session, ce sera probablement le tour des chaussures ou des tissus—si son intention est de persister à agir de cette manière, je lui avoue franchement que je ne pourrai pas le suivre.

M. SUTHERLAND: N'est-ce pas là la ligne de conduite du Gouvernement et du parti auquel mon honorable ami est affilié? N'est-ce pas la doctrine énoncée dans son programme?

M. ELLIOTT (Waterloo): Mon honorable ami a peut-être raison. Je ne veux pas discuter ce sujet dans le moment. En causant avec des fabricants, j'ai constaté qu'une chose ou deux les ennuyaient beaucoup. Dans ma circonscription il se trouve un grand nombre de tissages, à vrai dire, les fabricants de lainages me disent eux-mêmes qu'il y en a plus dans la division sud de Waterloo que dans toute autre circonscription canadienne. Si cela est vrai, comme je le crois, je suis au moins tenu de faire en sorte que ces établissements soient bien traités.

Pour revenir aux difficultés que nos industries ont eu à vaincre dans le passé, et principalement notre industrie textile, j'avais raison, comme bien d'autres, d'espérer que le budget contiendrait quelque disposition concernant les pays dont la monnaie est dépréciée. C'est une question que l'on a soumise au Gouvernement avec tant d'instances et si souvent que j'hésite à l'aborder de nouveau. Je suis convaincu que si le Gouvernement avait accordé à ces pays le traitement qu'ils méritent et avait placé leurs fabricants sur le même pied que les manufacturiers canadiens, nos fabricants de lainages et de tissus seraient satisfaits. La question des monnaies dépréciées va devenir un problème épineux. Le *Yorkshire Post*, qui est un journal conservateur, s'exprime à ce sujet dans les termes suivants:

Les manufacturiers anglais ne sont pas les seuls à avoir subi la concurrence des commerçants français de lainages et de tissus, due aux bas prix que permet la dépréciation de la monnaie française; les manufacturiers canadiens ont eu à se plaindre du même mal.

Monsieur l'Orateur, ceci prouve que même les manufacturiers anglais de tissus, dont l'organisation est l'une des plus puissantes au monde, ont à souffrir des effets de la dépréciation des devises monétaires des autres pays. Si ces manufacturiers ressentent les effets de

[M. Elliott.]

la dépréciation monétaire en Angleterre, on peut se figurer dans quelle situation se trouvent les commerçants Canadiens. Je voudrais que le Gouvernement s'occupe de cette question. C'est une situation très grave et qui n'est pas justifiée. Nous accordons un tarif de préférence à l'Angleterre. Si nous permettons à l'industrie anglaise, par exemple, avec sa monnaie dépréciée et les faibles salaires qu'elle paie à ses ouvriers, de venir faire concurrence à nos manufacturiers sur le marché canadien, et si nous laissons leurs produits entrer au Canada et ruiner nos ouvriers et nos industriels, la question devient très grave pour tout le Canada et particulièrement pour le comté que je représente. C'est bien beau de dire que nos manufacturiers devraient pouvoir faire concurrence au monde entier, mais il ne faut pas perdre de vue—et ceci s'applique à toutes les industries—qu'ils sont déjà établis au pays et qu'il ne serait pas juste de leur dire que nous ne voulons plus de leurs services et que nous allons les ruiner. Je ne crois pas que le Gouvernement songe à adopter cette attitude; je suis même convaincu qu'il ne le ferait pas. C'est pourquoi j'espère qu'on ne fera rien pour augmenter la préférence accordée à l'Angleterre relativement aux lainages, jusqu'à ce que l'on ait étudié sérieusement cette question et que nous comprenions bien la situation.

Il existe plusieurs fabriques de chaussures dans le comté que je représente. Nous savons tous que cette industrie passe par une période difficile au point de vue financier. Plusieurs fabricants sont déjà en mauvaises affaires. J'ai reçu de l'un d'entre eux, établi à South-Waterloo, une lettre qui offre un certain intérêt et dont je veux lire quelques extraits. Voici ce qu'il dit:

La concurrence qui existe entre les 170 fabricants canadiens est tellement vive, qu'au moins 25 fabriques de chaussures ont dû fermer leurs portes l'année dernière et que le nombre de celles qui ont fait faillite depuis la guerre dépasse 70.

On nous rétorque parfois que ces fabricants sont de véritables profiteurs et qu'ils n'exploitent pas leurs fabriques d'une manière habile et économique. Il n'en est pas moins vrai qu'en dépit de tous ces arguments, ils sont acculés à la ruine. Je ne crois pas que le Gouvernement ait l'intention d'augmenter davantage la préférence accordée à l'Angleterre et de rendre la situation encore plus difficile à ces industriels. Nous devrions considérer la question à ce point de vue et, en ce qui concerne cette industrie, nous ne devrions apporter aucune modification à notre tarif douanier avant de nous être bien ren-